

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Valve Grinding Paste

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Valve Grinding Paste

Numéro du produit VG4YXL, HLVG4Y, VG4P, VG4R, SIMC31, VG4, VG4NWL, PR2G, 246301, VG4RA,

62463012106, HMTN1001A

Indications sur Ceci est un MÉLANGE : aucune information d'enregistrement n'est contenue dans ce

l'enregistrement REACH document. Les bois sont classés dans la catégorie utilisateurs en aval.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Holt Lloyd Services

52 Rue des 40 Mines, 60000 - Allonne, France

Phone: +33 (0)3 64 99 00 32

info@holtsauto.com

Personne à contacter Contact email address: info@holtsauto.com

Fabricant A Holts Car Care Product

Holt Lloyd International Ltd

Barton Dock Road

Stretford Manchester

M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 www.holtsauto.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office hrs = 0900 - 1700 hrs

Date de révision: 17/12/2021 Révision: 13 Remplace la date: 31/07/2019

Valve Grinding Paste

Numéro d'appel d'urgence national

- +43 1 31304 5620; chemikalien@umweltbundesamt.at (Austria)
- +32022649636; info@poisoncentre.be (Belgium)
- +359 2 9154 409; poison_centre@mail.orbitel.bg (Bulgaria)
- +38514686910; toksikologija@hziz.hr (Croatia)
- +35722405611; cy-chemregistry@dli.mlsi.gov.cy (Cyprus)
- +420267082257; biocidy@mzcr.cz (Czech Republic)
- +45 72 54 40 00; mst@mst.dk (Denmark)
- +372 794 3500; clp@terviseamet.ee, info@terviseamet.ee (Estonia)
- +358 5052 000; kirjaamo@tukes.fi (Finland)
- + 33 3 83 85 21 92; bnpc@chru-nancy.fr (France)
- +49-30-18412-0; bfr@bfr.bund.de (Germany)
- +302106479250; +302106479450; devxp.gcsl@aade.gr, environment.gcsl@aade.gr (Greece)
- +36 (1) 476 1135; clp.ca@nnk.gov.hu (Hungary)
- +354 543 22 22; eitur@landspitali.is (Iceland)
- +353 (1) 809 2166 / +353 (1) 809 2566; chemicalsinfo@beaumont.ie (Ireland)
- +390649906140; inscweb@iss.it (Italy)
- +371 67032600; lvgmc@lvgmc.lv (Latvia)
- +370 70662008; aaa@aaa.am.lt (Lithuania)
- +320 22649636; +352 24785551; info@poisoncentre.be; direction-sante@ms.etat.lu
- (Luxembourg)
- +356 2395 2000; info@mccaa.org.mt (Malta)
- +31 88 75 585 61; productnotificatie@umcutrecht.nl (The Netherlands)
- +4573580500; produktregisteret@miljodir.no / +47 21 07 70 00; folkehelseinstituttet@fhi.no (Norway)
- +48 42 2538 400; biuro@chemikalia.gov.pl (Poland)
- +351 800 250 250; ciav.tox@inem.pt (Portugal)
- +40213183606; infotox@insp.gov.ro (Romania)
- +7 495 621 6885; +7 495 628 1687; rtiac@mail.ru; rtiac2003@yahoo.com (Russia)
- +421 2 5465 2307; ntic@ntic.sk (Slovakia)
- + 386 1 522 1293; gp.ukc@kclj.si (Slovenia)
- +34 917689800; intcf.doc@justicia.es (Spain)
- +46104566750; giftinformation@gic.se (Sweden)
- +44 121 507 4123; allistervale@npis.org, sallybradberry@npis.org (UK)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiquesNon ClasséDangers pour la santéNon Classé

humaine

14011 010330

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

Mentions de mise en garde P102 Tenir hors de portée des enfants.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Date de révision: 17/12/2021 Révision: 13 Remplace la date: 31/07/2019

Valve Grinding Paste

Commentaires sur la

composition

Aucun composant ne nécessite d'être listé.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne

persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une

gêne persiste.

Contact cutané Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste

après le lavage.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec

beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si

une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Pas de danger significatif à température ambiante.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut provoquer une abrasion de la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements particuliers Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Movens d'extinction

appropriés

Le produit n'est pas combustible. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les

substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre

Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des

cours d'eau.

un incendie

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection Éviter le rejet dans l'environnement.

de l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Prévoir une ventilation suffisante. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets

appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des

déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien

ventilé.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingredients non dangereux

Commentaires sur les composants

WEL = limites d'exposition sur le lieu de travail

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection







Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections

de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

du corps

Autre protection de la peau et Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

Protection respiratoire Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs

limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter un masque à poussières

approprié.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Pâte. **Aspect**

Date de révision: 17/12/2021 Révision: 13 Remplace la date: 31/07/2019

Valve Grinding Paste

Couleur Foncé. Gris.

Odeur Faible.

Point d'éclair >61°C

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit

provoquant une situation dangereuse.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la formation et la dispersion de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les

substances suivantes: Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits

similaires.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL50 orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Date de révision: 17/12/2021 Révision: 13 Remplace la date: 31/07/2019

Valve Grinding Paste

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

vitro

Essais de génotoxicité - in

vivo

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

fertilité

Toxicité pour la reproduction - Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

Inhalation Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou

vomissements.

Contact cutané Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.

Contact oculaire Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements. Une

exposition répétée peut provoquer une irritation oculaire chronique.

Dangers chroniques et aigus

pour la santé

Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir

des effets néfastes sur la santé humaine.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas considéré mobile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009

No. 716).

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)

Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë FBC: Facteur de bioconcentration. DBO: Demande biochimique en oxygène.

CAS: Chemical Abstracts Service.

DNEL: Dose dérivée sans effet.

CE₅o: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

GHS: Système général harmonisé.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Kow: Coefficient de partage octanol-eau.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.

LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé. NOEC: Concentration sans effet observé. PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.

UVCB - substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Non classé pour les dangers physiques., Non classé pour les dangers sur la santé., Non classé pour les dangers environnementaux.: Méthode par le calcul.

Publié par Regulatory Specialist

Date de révision 17/12/2021

Révision 13

Remplace la date 31/07/2019

Numéro de FDS 12570

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.